

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 41

Artikel: On na fenna que compreind s'n'homme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rassurons bientôt : c'est une dame qui crie un morceau d'opéra en s'accompagnant sur le piano, parlant par respect.

Nous pénétrons dans l'hospice, je veux dire dans l'hôtel, sans trop examiner les personnes qui sont sur la terrasse, nous nous adressons au bureau et nous demandons si on peut nous loger. On nous répond brièvement : oui. Il est à remarquer que, dans le vocabulaire des grands hôtels, le mot *monsieur* ne désigne jamais un piéton.

Un infirmier nous conduit au dernier étage, transmet ses instructions à une infirmière, laquelle nous introduisit dans deux chambres, dont une à côté d'un smelling-closet, qui distille de l'ammoniaque à narine que veux-tu.

Je me rappelle alors que des dames de notre connaissance avec leurs enfants, tout une smala, doivent être en ce moment en séjour à Machin. Je demande à la fille si Madame *** est logée à l'hôtel.

— Oui, me répond-elle, mais elle est très malheureuse.

— Bah !

— Oui, elle est tombée dans un précépice et s'est fait beaucoup de mal.

— Que m'apprenez-vous ? et quand cela ?

— Voilà quinze jours ?

— Ah ! ça, j'ai vu son mari ce matin et il n'en sait rien.

Bref, il y a confusion de personne, mais le malheur est réel. Je fais la réflexion atroce que si cet accident est bien triste pour la victime, il a dû être une vraie distraction pour les malades des cent quarante-neuf autres chambres. Oh ! le cœur humain !

Après quelques ablutions et un brin de toilette, nous descendons. Je m'adresse au bureau, où je demande après Mesdames *** et ****. Le maître de la chose, qui a fait plus attention à mes souliers qu'à ma question, me répond poliment : « Nous n'avons pas ça. » Heureusement qu'un infirmier, dont l'ouïe et la mémoire excèdent le dédain, se rappelle qu'ils ont ça et que c'est logé à tel et tel numéro. On me dit alors que je pourrai les voir à souper. Soit, puisque c'est la règle de l'hospice.

(A suivre.)

Dans ce moment où le chasseur parcourt monts et vaux à la poursuite du quadrupède le plus doux, le plus innocent du monde, nous nous demandons si les réflexions suivantes de M. de Cherville, ne toucheront pas le cœur des plus intrépides disciples de Nemrod :

Le lièvre est l'éternel proscrit ; pour lui, le danger est partout : dans le champ qu'il hante, dans le buisson qu'il traverse, dans le bois où il s'abrite. Il y a un péril de mort dans tous les actes de son existence : qu'il soit éveillé ou qu'il se repose, qu'il bâille dans son gîte ou qu'il se promène en quête de pousses tendres ou d'amours nouvelles, elle est là qui le guette, qui le menace, sous la forme d'une serre, d'une griffe, d'un piège, d'un fil de laiton, d'un fusil ou d'un chien. Et, contre tant d'adversaires si bien armés, il n'a reçu d'autre sauvegarde, le pauvre animal, que son agilité souvent impuissante. A tant d'imaginations en tra-

vail, à tant de forces déployées, il n'a d'autres défenses à opposer que les instincts que sa misérable condition a développés. La terre, si clémente envers une espèce voisine de la sienne, se refuse à lui ouvrir un asile dans son sein. Il végète mélancoliquement à sa surface, sans autre ressource que de confondre son corps avec le sol, en proie à l'effroyable maladie de la peur. Son sommeil, — si l'immobilité est un sommeil, — n'est qu'une phase de cette longue agonie ; il le prend à l'heure où, pour les êtres doux et inoffensifs comme lui, commence la vie, où l'insecte, où l'oiseau célèbrent le bonheur d'avoir revu le soleil et de s'enivrer une fois encore de sa pénétrante chaleur, de ses réjouissantes clartés. Il semble que la nature ait tenu à lui signifier l'arrêt qui le condamnait à une horrible perpétuité de vigilance ; elle lui a refusé cette opacité des paupières qui assure le repos des autres animaux ; il dort les yeux à peine clos, l'oreille au vent, conservant dans cet engourdissement régénérateur une sorte de sentiment pour l'angoisse, inquiet au bruit d'une feuille que le vent balaye, mais n'osant tressaillir, contraint à dominer ses terreurs les plus poignantes, véritable personnification de l'épouvante. Rêvant, s'il rêve, d'embûches, de traquenards, de coups de fusil, de chiens lui soufflant au poil, et se demandant probablement, le pauvre paria, quel crime il a commis, pour avoir été déshérité de la quiétude, sans laquelle il n'est pas de joie sur la terre.

On na fenna que compreind s'n'homme.

Dou lulus que ion avai nom Timoté et l'autro Diustin trinquoitavon 'na né pè lo cabaret et ma fai l'ein aviont ti dou onna bouna tserdze, que quequelhivon rudo ; mâ tot parâi poivon onco deré papet. Quand l'est que l'ein uron prâo, faille vouâtî dè sè ramassâ et dè s'allâ reduirè ; mâ quand furon frou dâo ban, lè guibaulès pliyivon dèzo la carcasse, que cein lè fasâi brelantsî et que fâillâi lo mouret po allâ frou. Pas petout que dévant, la sâi lâo revegne et Timoté dese à Diustin :

— Vins avoné mè, bâirè 'na gotta dè riquiqui, y'ein é justameint eintanâ onna botolhie hiai, et po dâo bon, l'est dâo bon.

— Oh ! ma fai na, que lâi vu pas allâ, ta fenna est trâo crouie, kâ on dit que le tè taupè.

— Ma fenna ! Eh non de non !... n'est pas veré ; cliâo que lo diont sont dâi dzanlhiâo ; ma fenna est 'na brâva dzein. Et pi ! voudré bin vairè ! Su quie, n'est pas mè que porto lè cotiyons. Et pi que le cresenâi vâi !... Vins adé, tè dio ; le vâo pas pipâ lo mot.

— Du que l'est dinsè, allein !

Ye vont ein trabetseint et po eintrâ tsi Timoté, faillessâi montâ dâi z'égras. Timoté va lo premi et Diustin après, que l'aviont prâo dè mau à sè rateni à la baragne et l'arrevon âo coutset. Quand l'est que Timoté âovresse la porta dè l'hotô, sa fenna qu'einfelâvè dâi favioulès decoutè son crosset, sè lâivè et coumeincè à tè lâi ein débliottâ, mâ dâi totè fortès, que Diustin sè peinsâ : çosse cheint pas tant bon ; et redècheint lè z'égras. Ora ne sè pas se Timoté vollie quequelhî oquiè à sa fenna, mâ tantîa que la Rosine lâi administrâ 'na tôla motchâ que lo pourr' homme ve tot épélûâ et que rebedoulâ avau lè z'égras iô Diustin étâi dza, que tegnâi lo péclliet dè la porta po tracî frou.

— Te vâi, que fe à Timoté, lâi fâ bio per tsi

vo, et te tē laissè dinsè rebattà avau pè ta fenna !
— Oh ! cein ne fà rein, Diustin, cein ne fà rein,
tot paràï volliàvo redècheindrè.

Une dame de Neuchâtel écrit aux *Feuilles d'hygiène* :

« Toutes les ménagères qui font elles-mêmes leur boucherie savent que la proportion d'os (charge, réjouissance) qui entre dans la quantité de viande achetée, est de $\frac{1}{5}$ par livre de viande, mais qu'elle varie soit au gré de l'humeur du boucher, soit de la bonne volonté de l'acheteur à en tolérer une plus ou moins grande quantité, soit enfin du morceau demandé. On comprend qu'il y a quelque chose d'anormal. A Paris, ce fâcheux système a été abandonné, et tous les intérêts ont été sauvegardés en vendant *par catégorie*, la viande pour de la viande et les os pour des os, sauf quelques morceaux qu'il est impossible de désosser sans les déformer. Voici comment on procède. La valeur de la quantité d'os est calculée, puis ajoutée et répartie sur le prix des différents morceaux en en défalquant la valeur intrinsèque des premiers. Puis les morceaux taxés suivant les catégories, c'est-à-dire suivant les qualités de chaque quartier, sont munis d'une plaque émaillée indiquant leur prix au kilo. prix qui peut varier de 80 centimes à 5 francs, tandis que les os sont vendus à raison de 15 à 20 cent. le kilo, à ceux qui en désirent pour faire des soupes, etc. Ne serait-ce point un système à imiter ?

Les bouchers devraient couper les morceaux de viande juste au poids demandé; ils épargneraient ainsi bien des tiraillements intérieurs entre les maîtresses de maison et les domestiques qui reviennent si souvent de la boucherie avec 2 $\frac{1}{2}$ kil. ou 3 kil. au lieu de 2 kil. de viande qu'elles avaient reçu l'ordre d'acheter. Que diraient messieurs les bouchers, que diraient leurs dames, si un marchand d'étoffes ajoutait à 6 mètres de drap un mètre de serpillère, sous prétexte qu'elle a servi de toile d'emballage, ou envoyait 8 mètres de drap au lieu de six demandés, parce que le coupon mesure 8 mètres ?

Est-ce que madame croit que je suis une voleuse, qu'elle ferme toutes les armoires à clef? demandait une nouvelle domestique à sa maîtresse.

— Oh ! non, ma chère, répond madame, mais c'est pour vous empêcher de le devenir.

On sait que, pendant le cours de la première brigade, divers bruits ont couru au sujet d'une catastrophe arrivée dans les casernes de Bière, et qui aurait occasionné la mort de plusieurs soldats, outre un grand nombre de blessés. Une mère dans l'angoisse, à l'ouïe de cette triste nouvelle, prit la plume et écrivit à son fils : « Mon cher François, réponds-moi immédiatement, je te prie, si tu es mort ou blessé. »

M. D... venait de partir pour visiter son domaine, lorsqu'une dépêche télégraphique fut apportée chez lui et remise à son fils, grand garçon de 17 ans, qui n'a pas inventé la poudre. Celui-ci, après avoir déposé le pli sur le bureau paternel, prend ses jambes à son cou et court après M. D..., qu'il trouve au milieu de ses champs et auquel il crie du plus loin qu'il l'aperçoit : « Papa, venez vite à la maison, il y a une dépêche pour vous !... »

Savez-vous, demandait quelqu'un, pourquoi l'on dit « faire de l'œil, » et non faire des yeux. Parce que l'amour est borgne, quand il n'est pas aveugle.

On nous raconte cette aventure assez plaisante, arrivée tout récemment. Un gamin de Vufflens traînait un chien vers la Venoge pour le noyer. Mais l'animal, qui peut-être pressentait sa destinée, résistait de toutes ses forces; l'enfant s'entêta et enfin il arriva avec sa victime sur le bord du talus. Il se préparait à le jeter à l'eau, lorsque la corde se cassa. Le chien se sauva à toutes jambes et le gamin roula dans la rivière. On a pu le retirer sain et sauf, mais la leçon lui servira.

La représentation théâtrale donnée dimanche dernier au bénéfice des incendiés de Marchissy et d'Airolo nous paraît avoir réussi à tous les points de vue. La salle était bien garnie, et plusieurs jeunes amateurs s'y sont réellement distingués; il y a là de vrais talents qu'on ne saurait trop encourager. Des délassements pareils sont toujours dignes d'intérêt. — Nous félicitons également l'Harmonie instrumentale qui avait prêté son concours à cette bonne œuvre, et qui a recueilli des applaudissements mérités.

PRODUIT DE LA SOIRÉE :

Recette brute fr. 653,40

Frais généraux » 426,40

Reste fr. 227. —

La livraison d'octobre de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* vient de paraître et contient les articles suivants: — Les apparitions au théâtre et la tragédie de Macbeth. — I. Spectres et démons dans Macbeth et dans la tragédie en général, par M Paul Stapfer. — Scènes de la vie Franco-Comtoise. — Le théâtre d'amateurs. Nouvelle, par Mme Berthe Vadier. (Quatrième partie). — A tire d'aile, Lettres d'un provincial. — IV. Les arts, par M. Claude Rémy. — Les Russes dans l'Asie centrale. — Le Turkestan, par M. Auguste Glardon. (Deuxième partie). — Une élection sous le second empire. — Nouvelle, par M. E.-C. Grenville-Murray. — Chronique parisienne. — Chronique anglaise.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Carte céleste, avec horizon mobile.

Cartes de visites à la minute.

Fournitures de bureaux et d'écoles.

Registres, copie de lettres, presses à copier.

Impressions de factures, têtes de lettres, enveloppes, etc.

Couleurs anglaises, pinceaux, papiers teintés.

Serviettes maroquin et toile pour écoliers, étudiants et hommes d'affaires.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET P. REGAMEY.